

RESPONSABLE D'OPÉRATIONS EN INFRASTRUCTURES

TYPE DE POSTE RATTACHÉ À L'EMPLOI :

> **Responsable immobilier**

> *Ingénieur en infrastructures.*¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le responsable d'opérations en infrastructures représente la maîtrise d'ouvrage. Il assure la gestion administrative, financière et technique d'une ou plusieurs opérations d'infrastructures. Il commande et coordonne l'ensemble des études et des étapes nécessaires à l'élaboration du projet, de la définition du programme à la réception des travaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Programmation, planification et mise en oeuvre des projets d'infrastructures.
- Pilotage et suivi des contrats (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, marchés de travaux...).
- Gestion financière des opérations (définition des besoins budgétaires autorisations de programme, crédits de paiement...).
- Élaboration et suivi des budgets propres aux opérations suivies.
- Développement et gestion des relations partenariales.
- Animation et pilotage des projets et des équipes projets.
- Rédaction de rapports et de notes de synthèse.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Marchés publics (mode de passation et suivi des contrats).
- Techniques dans le domaine des infrastructures (normes, réglementation...).
- Techniques de gestion de projet (planification, allocation de ressources...).
- Règles administratives et comptables.

savoir-faire

- Conduire et piloter un projet.
- Respecter la commande définie par le maître d'ouvrage.
- Rédiger des rapports et des notes de synthèse.
- Élaborer et mettre en oeuvre des tableaux de bord par opération.
- Effectuer une veille technique et réglementaire.
- Définir des priorités en fonction des exigences de la commande du maître d'ouvrage (MOA).

comportements professionnels

- Autonomie.
- Sens de l'anticipation.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Sens des priorités.
- Sens du travail en équipe, esprit d'analyse, sens de l'anticipation.
- Sens de la communication.



PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Disponibilité, adaptation de l'activité aux priorités fixées par les impératifs des projets ou de la disponibilité des partenaires.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Conducteur d'opérations en bâtiment - Responsable des constructions.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Surveillant de travaux en bâtiment.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Responsable des services généraux.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Séparation des fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre.
- Gestion d'un portefeuille d'opérations dans le cadre de politiques générales définies par la maîtrise d'ouvrage (programmation pluriannuelle).

Conséquences sur les activités et les compétences

- Recentrage sur le coeur de métier du maître d'ouvrage, notamment veille du respect de la qualité, du coût et des délais.
- Nécessité d'acquisition d'outils informatiques pour le suivi et la planification de l'activité.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*